



PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 062-256200742-20250305-DELIB20250306B-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 05 MARS 2025

\*\*\*\*\*

Convocation adressée aux  
délégués le :

27 février 2025

Délégués :

- En exercice : 48
- Présents : 31
- Votants : 41

Délibération

mise en ligne le :

20 mars 2025

Délibération certifiée

exécutoire le :

20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le vingt-sept février, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Jérôme DEMULIER, Mme Véronique DERANSY, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMEZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, Mme Joëlle FONTAINE, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Mme Pascale JOURDAIN, M. Stéphane POULET, Mme Ewa VIVIER, M. Jean-François ANTONINI, Mme Sandra BABLIN, Mme Carine BANAS, M. Geoffrey MATHON, M. Philippe DALLE, M. Nicolas FRANCKE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien MESSANT, M. Sébastien OGEZ, M. Patrick PIQUET-BACQUET, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Sébastien DECARPENTRY, Mme Leslie DZIURLA, M. André GUILLOU, M. Frédéric WALLET, M. Paul DRON, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT.

Ont donné procuration : Monsieur Alain QUEVA à Monsieur Steve BOSSART, Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Kevin DEGREAUX à Monsieur Sébastien DARRAS, Monsieur Patrice FRERE à Monsieur Alain DE CARRION, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Philippe DRUMEZ, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Madame Anne-Sophie DUBOIS à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Jean-Luc BOULET à Mme Ewa VIVIER, Monsieur Georges KOPROWSKI à Monsieur Sébastien MESSANT, Madame Christine STIEVENARD à Madame Monique ZARABSKI

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET

La requalification du foncier libéré par Française de Mécanique en cœur du Parc des industries Artois-Flandres se poursuit avec l'aménagement des abords de l'étang et du pôle de vie.

Pour rappel ces travaux incluent :

- La création d'une nouvelle voirie permettant la viabilisation du lot réservé au futur bâtiment du pôle de vie et deux nouvelles parcelles. Elle permettra également de donner un nouvel accès au site du karting.
- La création d'un parking d'une centaine de places pour les besoins du pôle de vie,
- La préparation du terrain pour la future construction du bâtiment pôle de vie.,
- L'étanchéification et la renaturation de l'étang de pêche et ses abords,

6B –

**AMENAGEMENT DU  
POLE DE VIE :  
LANCEMENT DU  
MARCHÉ DE  
TRAVAUX LOT 5  
OMBRIERES  
PHOTOVOLTAÏQUES  
POUR LE PARKING  
DU POLE DE VIE**

- La création d'un parcours sportifs et de nouveaux aménagements paysagers le long du fossé à plaques.

Le coût total des travaux a été estimé à 3 304 664.41€ H.T. (hors aléas) par la maîtrise d'œuvre.

Ces travaux sont divisés en 5 lots distincts :

- Lot 1 : Terrassement et VRD
- Lot 2 : Eclairage
- Lot 3 : Pontons et platelages bois
- Lot 4 : Mobilier et espaces verts
- Lot 5 : Ombrières photovoltaïques

A ce jour, les lots 1 et 2 ont été attribués et les travaux sont en cours de réalisation, les lots 3 et 4 sont en cours de consultation et il reste la consultation du lot 5 à lancer.

Ce lot concerne la fourniture et la pose d'ombrières photovoltaïques sur le parking de 100 places en cours de réalisation.

Considérant que le coût des travaux du lot 5 a été estimé à 116 800€ H.T. par la maîtrise d'œuvre,

Considérant que les travaux du lot 5 seront réalisés à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2025,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer le marché avec l'entreprise ou le groupement qui présentera l'offre économiquement la plus avantageuse
- **Autorise** le Président à signer les avenants au futur marché

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

 Le Président  
PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES  
  
André KUCHCINSKI